



مؤسسة الحسن الثاني للمغاربة المقيمين بالخارج  
Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°09/2018/PHR**

Le **19/12/2018 à 10H30** ; il sera procédé dans la salle de réunion de la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger, sise 67, Boulevard Ibn Sina Agdal-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les **Travaux de construction d'un immeuble à usage de plateaux bureaux à Hay Riad à Rabat (lot unique)**.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la Fondation à l'adresse sus-indiquée, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) et du portail de la Fondation ([www.fh2mre.ma](http://www.fh2mre.ma)).

Le prix d'acquisition des plans est de **trois cents dirhams ( 300,00 Dhs)**, les plans sont retirés au siège de la Fondation sise au n° 67 , Avenue Ibn Sina Agdal Rabat.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **sept cent cinquante mille dirhams (750.000,00 Dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : **cinquante-deux millions huit cent huit mille quatre cent soixante dirhams (52.808.460,00 Dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Jomada I1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation à l'adresse précitée ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Fondation à l'adresse sus-indiquée;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

**Pour les concurrents installés au Maroc :**

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification.

• **Pour le nouveau système de qualification et classification :**

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigée
A	1	A.2

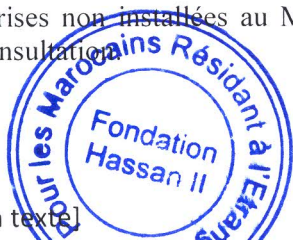
• **Pour l'ancien système de qualification et classification :**

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigée
5	1	5.5

**Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique prévu par l'article 6 du règlement de consultation.



[Tapez un texte]